



AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Paris, 15 mars 2011

***Réunion
des ministres
des Affaires étrangères***

DOSSIER DE PRESSE

Centre de conférence ministériel
27 rue de la Convention
75015 Paris

Centre de presse écrite
Rue Gutenberg

Centre de presse audiovisuelle
Rue St Christophe





Réunion des ministres des Affaires étrangères 14-15 mars 2011



Les ministres des Affaires étrangères des pays du G8 se réuniront les 14 et 15 mars à Paris. Cette rencontre s'inscrit dans le processus de préparation du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Deauville les 26 et 27 mai prochains.

Cette réunion intervient à un moment marqué par des changements historiques dans le monde arabe. Dans ce contexte, la France a proposé à ses partenaires, qui l'ont accepté, que la plus large part des échanges soit consacrée à la situation dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, avec une attention particulière sur la situation dramatique qui prévaut actuellement en Libye, ainsi qu'à la question spécifique du Processus de paix au Proche Orient.

Parce qu'il peut aborder à la fois ces questions sous un angle politique mais également économique, le G8 est en effet une enceinte particulièrement adaptée pour proposer des perspectives communes afin de répondre à une situation de nature à bouleverser le paysage mondial. L'objectif de cette rencontre est d'appréhender l'ensemble des questions, politiques, économiques, sociales ou humaines, qu'implique ce contexte nouveau.

Parmi les questions régionales qui figurent également à l'ordre du jour de cette rencontre, le partenariat avec l'Afrique, mais également la situation en Côte d'Ivoire, en Somalie ou au Soudan, occuperont une place importante.

Les ministres auront par ailleurs des échanges sur les autres grandes priorités de la présidence française du G8. Ils aborderont ainsi les questions de non prolifération, avec une attention particulière à la conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques et à toxines. Des discussions sont également prévues sur les moyens à mettre en œuvre afin de renforcer encore la coopération en matière de lutte contre le terrorisme international.

A l'issue de cette rencontre, les ministres des Affaires étrangères du G8 tiendront une conférence de presse commune au cours de laquelle seront présentés les principaux résultats de leurs travaux. Les conclusions de la présidence seront rendues publiques à cette occasion.



Qu'est-ce que le G8 ?



Créé à l'initiative de la France en 1975 pour faire face au premier choc pétrolier, le G8 est un groupe informel d'économies avancées qui se réunit une fois par an lors d'un Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Il a essentiellement un rôle d'orientation et d'impulsion politiques.

Membres

Les membres du G8 sont la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie, l'Allemagne, le Japon, l'Italie et le Canada. Composé de six membres à sa création en 1975, puis de sept avec le Canada en 1976, le groupe est devenu le G8 avec l'inclusion de la Russie en 1998. L'Union européenne (à l'époque la CEE) est associée depuis 1977. Les membres du G8 représentent 15% de la population mondiale, 65% du PIB, les deux tiers du commerce international.

Objectifs

Les membres du G8 s'efforcent d'identifier ensemble des mesures à prendre, là où ils peuvent faire la différence, sur les grandes questions touchant aux enjeux politiques de la sécurité et de la mondialisation. Sans personnalité juridique, ni secrétariat permanent, le G8 n'est pas une institution internationale et ne prend pas de mesures à caractère obligatoire.

Le G8 a été, au cours des trente dernières années, la principale enceinte d'orientation et d'impulsion au plan international dans des domaines de plus en plus larges au fil du temps : économie dès l'origine, mais aussi développement, paix et sécurité, environnement et changement climatique. Il a permis la mise en place d'un cadre collectif de régulation de la mondialisation.

Depuis le Sommet de Pittsburgh en septembre 2009, qui a marqué une étape majeure dans la réforme de la gouvernance mondiale en faisant du G20 le « principal forum de coopération économique internationale » afin de refléter les nouveaux équilibres mondiaux et le rôle croissant des pays émergents, le G8 redéfinit son rôle.

Le « nouveau G8 » se recentre sur les enjeux géopolitiques et de sécurité, sur le partenariat avec l'Afrique, dans sa double dimension politique et économique, et sur la discussion des sujets d'intérêt commun aux pays du G8, qui sont confrontés à des défis propres.

Sa valeur ajoutée réside dans son efficacité, fondée sur son caractère direct et informel, la tradition de travail en commun et une volonté partagée par ses membres d'assumer leurs responsabilités.

Présidence

Le G8 est présidé à tour de rôle, du 1er janvier au 31 décembre d'une année donnée, par chacun des membres dans l'ordre suivant : France, États-Unis, Royaume-Uni, Russie, Allemagne, Japon, Italie et Canada. L'Union européenne participe au G8 en tant qu'observateur ; elle est représentée au Sommet par le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne.

Le pays assumant la présidence organise et accueille le Sommet, et le prépare en convoquant en amont des réunions ministérielles, de hauts fonctionnaires et d'experts. La présidence est également responsable de la communication au nom du G8 et des relations avec les pays non membres du G8, les organisations internationales, les ONG et la société civile en général.

La France préside le G8 en 2011 pour la sixième fois. Par le passé, elle a accueilli les Sommets de Rambouillet en 1975, de Versailles en 1982, de Paris en 1989, de Lyon en 1996 et d'Évian en 2003.

Sommet

Le Sommet offre l'occasion d'une discussion franche et informelle entre dirigeants sur les sujets clefs de l'agenda international. Il donne lieu à l'adoption d'une déclaration politique, éventuellement accompagnée de déclarations annexes, plans d'action sectoriels et autres documents.

Le G8 a pris l'habitude, depuis une dizaine d'années, d'organiser lors du Sommet une rencontre avec des dirigeants africains. Traditionnellement, les pays fondateurs du Nouveau partenariat avec l'Afrique (NEPAD) sont invités - Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Nigeria, Sénégal - ainsi que le pays présidant l'Union africaine (UA) et celui présidant le NEPAD. A certaines occasions, des dirigeants d'autres pays ont également été invités.

Réunions préparatoires

Le Sommet est préparé par les « Sherpas », nom donné aux représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement. Ils se réunissent plusieurs fois avant le Sommet pour discuter de l'ordre du jour et négocier les textes. En France, le Sherpa est le conseiller diplomatique du président de la République, M. Jean-David Lévitte.

Les Sherpas sont assistés par les « Sous-Sherpas » Affaires étrangères et Finances, ainsi que par les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères et les Représentants personnels pour l'Afrique des chefs d'État et de gouvernement.

Réunions ministérielles

La présidence organise également des réunions ministérielles, qui préparent le Sommet mais ont également leur propre ordre du jour et font l'objet de communiqués rendus publics.

Les ministres des Affaires étrangères se réunissent une fois avant le Sommet et une deuxième fois en septembre à New York à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) pour discuter des questions de politique étrangère et de sécurité. Ces réunions sont préparées par les directeurs politiques.

D'autres réunions ministérielles peuvent être organisées. En 2011, se tiendra notamment une réunion ministérielle sur le trafic transatlantique de drogue et la criminalité qui l'accompagne, qui

rassemblera les pays du G8 mais également d'autres pays d'Amérique latine et d'Afrique concernés au premier chef par ce problème.

Représentants personnels pour l'Afrique / Forum pour le partenariat avec l'Afrique

En 2002, un réseau de Représentants personnels pour l'Afrique des chefs d'État et de gouvernement du G8 a été mis en place pour engager un dialogue avec le Nouveau partenariat avec l'Afrique (NEPAD). En 2003, la France s'est appuyée sur ce réseau pour la préparation du Plan d'action du G8 d'Évian pour l'Afrique ; elle a élargi le cadre de ce groupe en créant le Forum pour le partenariat avec l'Afrique, qui est ouvert aux principaux bailleurs bilatéraux et multilatéraux, notamment européens.

Les Représentants personnels pour l'Afrique se réunissent plusieurs fois avant le Sommet avec les Représentants personnels des dirigeants des pays africains qui sont invités au Sommet pour préparer cette rencontre.

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique se réunit au moins deux fois par an. Il est coprésidé en alternance par deux pays africains et deux pays partenaires au développement (le pays président le G8 et un pays de l'OCDE non membre du G8). Il est chargé depuis 2005 du suivi des engagements souscrits à l'appui du développement par les États africains et leurs partenaires au développement, dans le cadre d'un exercice de redevabilité mutuelle.

Langue

Il n'y a pas de langue officielle du G8, car le G8 est une procédure de consultation et non une organisation internationale. Les chefs d'État et de gouvernement s'expriment dans leurs propres langues lors du Sommet. Les consultations préalables à la préparation du Sommet sont menées en anglais.

Précédents Sommets

1975 France, Rambouillet	1993 Japon, Tokyo
1976 Etats-Unis, San Juan	1994 Italie, Naples
1977 Royaume-Uni, Londres	1995 Canada, Halifax
1978 Allemagne, Bonn	1996 France, Lyon
1979 Japon, Tokyo	1997 Etats-Unis, Denver
1980 Italie, Venise	1998 Royaume-Uni
1981 Canada, Montréal	1999 Allemagne, Cologne
1982 France, Versailles	2000 Japon, Okinawa
1983 Etats-Unis, Virginie	2001 Italie, Gênes
1984 Royaume-Uni, Londres	2002 Canada Kananaskis
1985 Allemagne, Bonn	2003 France, Évian
1986 Japon, Tokyo	2004 Etats-Unis, Sea Island
1987 Italie, Venise	2005 Royaume-Uni, Glensaegles
1988 Canada, Toronto	2006 Russie, Saint-Pétersbourg
1989 France, Paris, Grande Arche	2007 Allemagne, Heiligendamm
1990 Etats-Unis, Houston	2008 Japon, Toyako
1991 Royaume-Uni, Londres	2009 Italie, L'Aquila
1992 Allemagne Munich	2010 Canada Muskoka



Paix et sécurité



Le G8 est un forum unique permettant des échanges francs et informels sur les principaux sujets d'intérêt commun. La présidence française souhaite que ce groupe continue de jouer tout son rôle sur la scène internationale, en agissant comme une force de proposition et d'impulsion sur les questions de paix et de sécurité.

Face à des menaces qui ne connaissent pas de frontières, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, contre la prolifération des armes de destruction massive ou le trafic de drogues, **il est impératif de renforcer encore la coopération internationale et de définir ensemble les réponses à apporter.** C'est là tout l'objet des différentes rencontres du G8. Sur l'ensemble de ces sujets, nous proposerons à nos partenaires des actions concrètes et une approche pragmatique.

Le G8 continuera également d'être une force de proposition pour soutenir le développement de l'Afghanistan, dans la logique des initiatives lancées par les précédentes présidences, maintenir un partenariat fort avec l'Afrique, à la fois sur les questions de paix et de sécurité et sur les aspects économiques en particulier liés à la croissance du continent, et développer encore le dialogue avec les sociétés civiles du Proche et du Moyen-Orient.

La France propose également que le G8 continue de jouer un rôle majeur dans le cadre des conférences d'examen des traités et conventions de non-prolifération. Après la contribution sur le Traité de non prolifération nucléaire adoptée en mars 2010, nous souhaitons mettre un accent particulier sur la question des armes biologiques.



Lutte contre le terrorisme



Contexte

L'action des groupes terroristes dépasse de nos jours le cadre national et met en jeu la stabilité de régions entières : Sahel, Afrique de l'Est, Péninsule arabique, Afghanistan ou Pakistan. Face à cette menace globale, la coopération régionale et internationale est une nécessité absolue. Si des progrès ont déjà été faits, l'évolution constante des réseaux et des modes opératoires nécessite une adaptation et une intensification parallèles de cette coopération. Faute d'une action résolue, nous prendrions le risque de laisser s'implanter et se développer des groupes, tels qu'Al Qaida et ses nombreuses branches affiliées, qui mettent en péril des Etats déjà fragilisés.

Parce qu'il réunit des Etats qui sont parmi les principaux acteurs de la lutte contre le terrorisme, le G8 permet le partage de l'évaluation de la menace et des expériences de programmes et initiatives mises en place à titre national. Il permet également une coordination politique et stratégique, visant à rendre plus efficace les coopérations entre ses Etats membres dans la lutte antiterroriste, en menant une analyse approfondie de la nature, des modes de recrutement et d'action des mouvements terroristes, ainsi que de la façon dont ils cherchent à peser sur leur environnement. Les Etats du G8 cherchent enfin à rapprocher les lignes directrices des actions qu'ils mènent pour réduire cette menace globale, notamment par l'appui apporté aux Etats tiers.

Le G8 s'est illustré par sa détermination à lutter contre les sources de financement du terrorisme. À ce titre, il avait pris l'initiative dès 1989 de la création du groupe d'action financière (GAFI) dont les recommandations fournissent un standard pour l'ensemble de la communauté internationale dans la lutte contre le financement du terrorisme. De même, l'initiative du G8 sur les transferts illégaux d'argent liquide a-t-elle mené à près de 70 saisies d'une valeur approximative de 3,5 millions de dollars en 2009.

Par ailleurs, le G8 a œuvré à plusieurs reprises à la conclusion de conventions bilatérales sur l'entraide judiciaire et les extraditions afin de poursuivre et de juger, dans le respect des droits fondamentaux, les auteurs d'actes terroristes.

Objectifs de la présidence française du G8

Durant sa présidence du G8, la France souhaite mettre l'accent sur la nécessité d'inscrire la lutte contre le terrorisme dans la longue durée, et de prendre en compte pour mieux les combattre l'ensemble des facteurs pouvant conduire à la propagation du terrorisme. Le G8 continuera de jouer le rôle d'impulsion politique qui est le sien, en soutien à toutes les initiatives qui pourront être prises :

- **à court terme**, notamment pour favoriser l'amélioration des capacités des Etats les plus vulnérables à la menace terroriste, et pour renforcer les coopérations régionales indispensables pour faire face à une menace qui est devenue transfrontalière par nature ;
- **à plus long terme**, pour appuyer la mise en place de stratégies intégrées afin de renforcer la capacité de résistance des sociétés autant que des Etats face à cette menace.



La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive



Contexte

La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs est une priorité continue pour les membres du G8.

Depuis l'adoption en 2004 par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 1540, qui a qualifié pour la première fois la prolifération des armes de destruction massive (armes nucléaires, biologiques et chimiques) de « menace à la paix et à la sécurité internationales », la lutte contre la prolifération bénéficie d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale.

Face à la menace que constitue la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques, le G8 peut apporter une réelle valeur ajoutée, à la fois sur un plan politique et par la mise en œuvre de projets concrets.

Au-delà des actions lancées en 2002 au Sommet de Kananaskis (partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes), la présidence française s'attachera durant sa présidence à promouvoir à la fois :

- **un élargissement du champ d'intervention du G8**, afin de prendre en compte l'ensemble des évolutions scientifiques, techniques et politiques concernant la prolifération et
- **une meilleure coordination des actions des membres du G8 et de leurs partenaires** dans ces domaines.

Il s'agit en effet d'apporter une réponse résolue et adaptée au défi que constitue la **promotion d'un développement responsable des technologies sensibles** partout dans le monde.

Objectifs de la présidence française du G8

La présidence française a donc proposé que le G8 soutienne **une approche plus concrète de la lutte contre la prolifération** en renforçant la coordination de ses actions et la mise en œuvre de ses projets dans les domaines suivants :

- la sécurité nucléaire et radiologique ;
- la promotion concrète de la sécurité et de la sûreté biologiques ;
- le soutien à la promotion de pratiques de contrôle aux exportations résolues et équilibrées concernant les biens sensibles, en application des traités internationaux ;
- les usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

La présidence française du G8 s'attachera également à **renforcer la cohésion du G8 en amont des grandes échéances** de l'agenda international de la non-prolifération et du désarmement, notamment par le soutien à un traité sur le commerce des armes et dans la perspective de la conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques qui se tiendra en 2011.